

CONSEIL MUNICIPAL

**Compte rendu de la séance publique
du Mardi 5 avril 2011**

PRESENTS : 27 28
REPRESENTES : 6 5
ABSENT : 0 0

*** Désignation d'un Secrétaire de séance :**

Madame Michelle ODIER est désignée à l'unanimité.

*** Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs :**

Il n'a pas été fait usage du droit de préemption sur la cession d'une parcelle.

Le Conseil Municipal :

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

➤ à l'unanimité :

* désigne Jean-Yves PERRIN en qualité de délégué suppléant au conseil communautaire de Chambéry métropole ;

➤ à l'unanimité :

* désigne Madame Brigitte WILLIGENS comme représentante du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Etablissement de l'Ecole de Musique, en remplacement de Monsieur Daniel VAGNON ;

➤ à l'unanimité :

* désigne Madame Sylvie VUILLERMET, Adjointe déléguée aux Finances, comme Présidente de séance pour le vote du Compte Administratif 2010 ;

➤ à l'unanimité :

* attribue le marché de services des télécommunications de la Ville, pour une durée de trois ans, du 15 avril 2011 au 15 avril 2014, à Completel pour le lot n° 2, à Orange pour le lot n° 3 et à Altitude Télécom pour le lot n° 4,

* autorise Monsieur le Maire à signer le marché de services de télécommunications, pour une durée de trois ans, du 15 avril 2011 au 15 avril 2014 ;

➤ à l'unanimité :

* approuve le partenariat entre la Ville et l'Agence Ecomobilité dans le cadre de l'opération « Vélos de CourseS »,

* approuve le projet de convention de partenariat public « Vélo de CourseS » ainsi que la participation financière de la Commune,

* autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce projet.

*** SUR PROPOSITION D'ANNE ROUTIN, ADJOINTE :**

➤ à l'unanimité :

* décide d'allouer les subventions indiquées aux associations motteraines.

*** SUR PROPOSITION DE SYLVIE VUILLERMET, ADJOINTE :**

- **par 25 voix Pour, 8 Abstentions :**
 - * approuve les résultats du Compte Administratif 2010 de la Ville ;
- **par 25 voix Pour, 8 Abstentions :**
 - * décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 ;
- **par 25 voix Pour, 8 Abstentions :**
 - * approuve le Compte de Gestion 2010 du Trésorier Principal ;
- **par 25 voix Pour, 8 Abstentions :**
 - * approuve le Budget Supplémentaire 2011.
- **à l'unanimité :**
 - * alloue pour l'année 2011 à Monsieur le Curé de La Motte-Servolex une indemnité de 593,77 € pour le gardiennage des églises communales ;
- **prend acte** de la communication sur les marchés publics soldés et en cours d'exécution en 2010.

*** SUR PROPOSITION DE FREDERIC BOIS, ADJOINT :**

- **à l'unanimité :**
 - * approuve l'acquisition gratuite à M. et Mme Jean-Paul Bonfils de trois parcelles issues des parcelles cadastrées section BK n° 104 et 105, d'une superficie totale d'environ 110 m²,
 - * approuve la prise en charge financière des frais de géomètre et d'acte notarié,
 - * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;
- **à l'unanimité :**
 - * approuve l'acquisition gratuite à Allobroges Habitat d'une partie de la parcelle cadastrée section BK n° 127, d'une superficie de 50 m² environ,
 - * approuve la prise en charge financière des frais de géomètre et d'acte notarié,
 - * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;
- **à l'unanimité :**
 - * approuve l'acquisition à M. et Mme Emmanuel Ningre d'une partie de la parcelle cadastrée section BK n° 103, d'une superficie de 20 m² environ, au tarif de 120 €/m²,
 - * approuve la prise en charge financière des frais de géomètre et d'acte notarié,
 - * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;
- **à l'unanimité :**
 - * approuve l'acquisition gratuite à M. Antoine Michellier d'une partie de sa parcelle cadastrée section OE n° 1472, d'une superficie de 13 m²,
 - * approuve la prise en charge financière des frais de géomètre et d'acte notarié,
 - * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;
- **à l'unanimité :**
 - * approuve l'acquisition à l'association AGEFIS d'une partie de la parcelle cadastrée section AB n° 705, d'une superficie de 50 m² et pour un montant total de 2 500 €, (soit 50 € le m²),
 - * approuve la prise en charge financière des frais de géomètre et d'acte notarié,
 - * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant.

*** SUR PROPOSITION DE CHRISTIANE BOISSELON, ADJOINTE :**

- **à l'unanimité :**
 - * approuve la proposition relative à la réévaluation des enseignants de l'école de musique,
 - * autorise Monsieur le Maire à signer les avenants aux contrats des douze enseignants et du directeur de l'école de musique.

*** SUR PROPOSITION DE PATRICK PENDOLA, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet de désherbage thermique à eau chaude, pour un montant estimatif de 7500 € TTC et sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau dans le cadre de la convention « Zéro pesticide » portée par le CISALB,
- * autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatifs à ce projet,
- * sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de la subvention.

*** SUR PROPOSITION D'ALAIN LAFOY, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'accueil par la Commune du départ de la 4^{ème} étape de la course cycliste « Critérium du Dauphiné » le jeudi 9 juin 2011 et la participation financière afférente,
- * autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'organisation avec la société Amaury Sport Organisation.

*** SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA TURNAR, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le transfert à compter du 1^{er} juillet 2011, des trois agents du service jeunesse au Syndicat Intercommunal du Canton de La Motte-Servolex, soit deux animateurs à temps complet et un adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet,
- * autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

*** SUR PROPOSITION D'ERIC CARENCO, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour le recours aux énergies renouvelables et aux récupérateurs d'eau pluviale et leur accorde les montants de subventions proposés ;

➤ **à l'unanimité :**

- * valide l'aide pour l'achat de deux roues électriques et accorde à Mme Sylviane ARNAUD une subvention de 150 €.

*** SUR PROPOSITION DE MONIQUE BOLLARD, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve la suspension de la notation administrative et son remplacement par l'entretien annuel à compter de l'année 2011, conformément au décret du 29 juin 2010 ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve la modification et la suppression de postes,
- * modifie en conséquence le tableau des emplois.

Fait à La Motte-Servolex,
le 7 avril 2011.



Le Maire,

Luc BERTHOUD